



ICI FONTAINE

N° 51

Novembre 2024



Le mot du Maire

Chers Fontenoises et Fontenois,

Cette année, la rentrée scolaire a été un moment particulier et riche en émotions pour nos 107 élèves des écoles élémentaire et maternelle. Accompagnés de leurs parents, ces enfants ont démarré une nouvelle année scolaire qui, année après année, reste un événement marquant. Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à nos enseignantes, et leur souhaite une année pleine de réussite dans leur mission éducative. Leur engagement est essentiel au bien-être et à l'épanouissement de nos enfants, et je leur en suis profondément reconnaissant.

A propos de la vie communale, j'aimerais attirer votre attention sur des comportements inciviques qui ont malheureusement été constatés ces derniers mois à Fontaine-Henry. Le dépôt sauvage d'ordures ménagères, les nuisances sonores, les feux non autorisés, les chiens en divagation et les crottes laissées sur les trottoirs nuisent à la qualité de notre cadre de vie. Je vous invite donc à faire preuve de responsabilité et à respecter les règles de vie en communauté. Si chacun de nous s'engage à adopter un comportement respectueux et à sensibiliser son entourage, nous pourrions réduire ces désagréments. Plus nous serons nombreux à nous impliquer, plus notre village sera agréable à vivre pour tous.

Enfin, en cette période de fêtes qui approche, je me fais un plaisir de souhaiter, au nom de mes adjoints, des conseillers municipaux et de l'ensemble du personnel communal, de belles fêtes de fin d'année à chacune et chacun d'entre vous. Que cette période soit synonyme de joie, de partage et de moments heureux auprès de vos proches.



Avec tout mon dévouement,

Cyrille Rosello De Moliner

Le saviez-vous ?



L'abbé Eugène Adolphe Roger, dernier curé résidant au presbytère de Fontaine-Henry, a marqué les habitants de cette commune par son caractère et son engagement. Petit, au teint rouge et portant ses cheveux longs malgré la mode de l'époque, il était un prêtre dévoué mais pouvait être de temps en temps colérique. Érudite, ses sermons étaient éloquentes, et il n'hésitait pas à réprimander ses paroissiens si nécessaire. Intégré à la vie du village, il menait une existence simple et organisait

des messes spéciales, notamment à l'ouverture de la chasse.

Connu pour ses pratiques de braconnage, il capturait des lapins, dissimulant son butin sous sa soutane, malgré la vigilance du garde-chasse.

Décédé en 1930 après plus de quarante ans de service, l'abbé Roger a laissé un souvenir impérissable. En hommage, le comte Pierre d'Oilliamson, maire de Fontaine-Henry, décida de l'enterrer dans la nef de l'église, qu'il avait restaurée en 1921 grâce à des dons qu'il avait mobilisés.

Depuis 1989, une impasse porte son nom au lotissement en face du château.

Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
Le saviez-vous ?	1
Evènements communaux	2
CCAS	2
Les commissions	3
Le carnet fontenois	4
Infos diverses	4

L'AGENDA

- Samedi 30 novembre
Téléthon
Terrain d'évolution
(Mairie)
- Dimanche 15 décembre
Spectacle de Noël
Salle plurivalente
(Mairie)
- Dimanche 19 janvier 16h00
Les vœux du Maire
Salle plurivalente
(Mairie)
- Samedi 8 mars 14h00
Ciné et Goûter des aînés
(CCAS)

Evènements communaux

Cérémonie du 11 Novembre :

Comme chaque année, s'est déroulée la cérémonie de l'Armistice de la guerre de 1914 – 1918. Après la lecture par M. le Maire du message du ministre des Armées, des enfants de Fontaine-Henry ont lu un poème et déposé une gerbe de fleurs au pied du monument des soldats morts pour la France. La cérémonie s'est conclue par le chant de la Marseillaise repris par une quarantaine de Fontenois. Le maire a ensuite invité l'assistance à partager le verre de l'amitié à la salle des associations.



Téléthon à Fontaine-Henry : Venez Courir ou Pédaler pour la Bonne Cause !

Le vendredi 30 novembre, la commune de Fontaine-Henry et Seules Terre et Mer se mobilisent pour le Téléthon avec un événement sportif et convivial. Que vous soyez amateur de course à pied ou passionné de vélo, rejoignez cette belle initiative solidaire et faites un geste pour soutenir la recherche contre les maladies rares.

Le départ sera donné à Fontaine-Henry à 18h45. Que vous veniez pour le défi sportif ou simplement pour le plaisir de participer, l'important est de contribuer à cette belle cause.

Pour réchauffer les cœurs, un vin chaud sera offert aux participants avant le départ.

Ce moment convivial sera l'occasion de partager, d'échanger et de célébrer l'engagement de tous dans une ambiance chaleureuse.

Informations pratiques :

- **Date** : Vendredi 30 novembre à 18h45 – 19h00
- **Lieu** : Fontaine-Henry (départ au terrain d'évolution)
- **Activités** : Course à pied ou vélo d'environ 10kms
- **Tarif** : 2€ par participant



Venez nombreux et invitez vos proches !

Evènements CCAS

Retour sur le Repas des Aînés organisé par le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a récemment organisé un repas pour les aînés du village. Cet événement chaleureux, qui s'est tenu au restaurant de l'Hôtel Beau Rivage à Luc sur Mer, a été l'occasion de rassembler les aînés autour d'un repas savoureux et d'un moment de convivialité inoubliable.



Les participants ont été accueillis avec soin et ont pu profiter d'un menu spécialement élaboré pour l'occasion. Rires, souvenirs partagés, et conversations animées ont rythmé ce moment de partage.



Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet évènement.

Prochaine sortie : **Samedi 8 mars 2025** - Cinéma suivi du traditionnel goûter

Le Conseil Municipal

Séance du 23 septembre 2024 :

Approbation du dernier compte-rendu : projet Maison des Assistantes Maternelles (MAM); rapport sur la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers ; deuxième campagne de dépigeonnage de l'Eglise ; convention avec STM pour la déclaration des meublés de tourisme ; acceptation d'un devis de 37 694,40 € pour relever 58 tombes et questions diverses.

Prochain Conseil Municipal : date à définir

Prochaine réunion du CCAS : date à définir

Commission vie scolaire et enfance

Effectif de la rentrée 2024/2025

Les effectifs de l'école de Fontaine-Henry sont de 107 élèves répartis comme suit :

Ecole de Reviers	Ecole de Fontaine-Henry
- 20 élèves en PS/MS	- 20 élèves en CP/CE1
- 21 élèves en MS/GS	- 23 élèves en CE2/CM1
	- 23 élèves en CM1/CM2

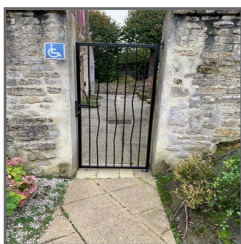
Commission Travaux et Environnement

Aménagement du terrain d'évolution



Deux portillons ont été installés au niveau de l'entrée du terrain de l'évolution, côté lotissement des Fours à chaux. Ce nouvel équipement vise principalement à interdire l'accès au terrain communal afin de prévenir tout accident en cas d'alertes météorologiques telle que vent violent, pluie-inondation, orages, neige-verglas,)

Portail de la cour de la salle des associations



L'entrée de cet équipement communal est désormais équipé d'un nouveau portail réalisé par l'entreprise AMV – Atelier Métallerie Vallerie de Ranville.

Vente de 3 terrains à bâtir

3 terrains à bâtir aménagés sont mis en vente par la commune au lotissement du Château. Les 3 parcelles ont des surfaces de 1 150 m², 685 m² et 430 m². De plus amples informations sont disponibles auprès de la mairie de Fontaine-Henry.

Travaux à venir

Nouveaux passages piétons :

Pour la sécurité de vos déplacements et de celles des visiteurs, 2 nouveaux passages piétons seront mis en place :

- à la sortie du parking de l'esplanade du village pour se rendre au château
- au sein du lotissement des Fours à chaux.

Lotissement du Château :

La 2^{ème} tranche des travaux va bientôt commencer. Ils concernent l'aménagement de la voirie et des espaces verts.

Mairie de Fontaine-Henry

5 rue de Scoriton 14610 FONTAINE-HENRY

Directeur de publication: Cyrille Rosello De Moliner



Téléphone : 02 31 80 34 49

Messagerie : commune-fontaine-henry@orange.frSite internet : www.fontaine-henry.fr

Ouverture au public les lundi et jeudi de 17h à 19h

Le carnet fontenois

- **Naissances**
 - le 22/06/2024 : LECOCQ Elio
 - le 15/07/2024 : LECONTE Elina
 - le 14/08/2024 : LONGUET Maël
 - le 15/08/2024 : RENOUF Sacha
 - le 28/08/2024 : DZIESMIAZKIEWIEZ Elena
 - le 06/11/2024 : REVEL Auguste
- **Mariages**
 - le 06/07/2024 : GUENIOT Nicolas et POULY Caroline
 - le 27/07/2024 : PESTEL Laurent et BOURY Fabienne
- **PACS**
 - le 17/06/2024 : GOLEJEWSKI Nicolas et LECHEVALIER Héloïse
- **Décès**
 - le 26/06/2024 : M. TRINIAC Etienne
 - le 19/09/2024 : M. MOLLET Jean-Bernard

Infos diverses

Recensement militaire:

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement... c'est obligatoire

Qui ? Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? A la mairie du domicile.

Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

En savoir plus : www.defense.gouv.fr/jdc

Enquête de recensement de la Population 2024 – Résultat des comptages

Le recensement a révélé une hausse de la population de la commune, qui atteint désormais 539 habitants. (219 résidences principales et 29 logements occasionnels, résidences secondaires et logements vacants).

Cette augmentation de la population s'explique par plusieurs facteurs : la construction de 2 nouveaux lotissements avec l'arrivée de nouvelles familles en quête d'un cadre de vie paisible, et un accroissement naturel grâce à un taux de natalité supérieur aux départs. Ce phénomène est un signe encourageant pour notre petite commune, car il contribue à renforcer la vie locale et la pérennité de notre école. Le défi pour les élus sera de maintenir cet élan tout en garantissant un développement harmonieux et durable.

Composteur : Bien gérer un composteur et éviter d'attirer les rats, il faut adopter certaines précautions.

1. **Choisir un composteur approprié** : Utilisez un composteur fermé avec un couvercle ajusté et placez-le sur un sol bien drainé, éloigné des endroits où les rats pourraient creuser.
2. **Équilibrer les matières** : Mélangez des matières "vertes" (riches en azote) avec des matières "brunes" (riches en carbone). Évitez les déchets alimentaires comme la viande, les produits laitiers, et les œufs, car ils attirent les rongeurs. Privilégiez plutôt les résidus végétaux et de jardin.
3. **Entretien le compost** : Aérez-le régulièrement pour accélérer la décomposition, et maintenez un niveau d'humidité adéquat pour décourager les rats.
4. **Protéger le fond du composteur** : Placez un grillage ou une plaque de béton sous le composteur pour bloquer l'accès par le bas.
5. **Récolter le compost mûr** : Ne laissez pas le compost prêt trop longtemps dans le bac pour éviter que les rats s'y installent.

Ces pratiques assurent un compostage sain et productif, tout en évitant les nuisibles